

## **Annexe D : Détails de la certification**

Reeco™ est en train d'obtenir la certification EMAS (Eco-Management and Audit Scheme), qui souligne notre engagement indéfectible en faveur de la durabilité environnementale et de notre leadership dans l'industrie de la mode. EMAS est reconnu comme le meilleur système de gestion environnementale (SME) de l'Union européenne, qui non seulement améliore la performance environnementale d'une organisation, mais assure également la transparence et la validation de ses pratiques par le biais d'un audit externe.

### **Processus de certification EMAS**

#### **Examen environnemental initial**

- **\*\*Évaluation des pratiques actuelles\*\*** : Un examen complet des pratiques environnementales existantes de Reeco.eco, de ses impacts et de sa conformité à la législation environnementale pertinente.
- **\*\*Identification des aspects environnementaux clés\*\*** : Identifier les domaines spécifiques de nos opérations qui ont des impacts environnementaux importants, tels que l'utilisation des ressources, la production de déchets et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

#### **Développement d'un Système de Management Environnemental (SME)**

- **\*\*Formulation de la politique\*\*** : Établir une politique environnementale qui reflète notre engagement envers le développement durable, le respect des lois applicables et l'amélioration continue.
- **\*\*Établissement et planification d'objectifs\*\*** : Définir des objectifs et des cibles clairs et mesurables pour minimiser notre empreinte environnementale. Cela comprend des stratégies d'utilisation durable des ressources, de réduction des déchets et d'amélioration de l'efficacité.

#### **Mise en œuvre et exploitation**

- **\*\*Contrôles opérationnels\*\*** : Élaboration de procédures visant à gérer et à réduire les impacts environnementaux de nos activités.
- **\*\*Engagement et formation des employés\*\*** : S'assurer que tous les employés comprennent leur rôle dans l'atteinte de nos objectifs environnementaux grâce à des programmes de formation complets.

#### **Surveillance et mesure**

- **\*\*Évaluation régulière\*\*** : Surveillance continue de notre performance environnementale par rapport aux objectifs et aux cibles fixés.
- **\*\*Conformité légale\*\*** : Contrôles réguliers pour assurer le respect continu des lois et réglementations environnementales.

#### **Audit interne et revue de direction**

- **Audit interne** : Réalisation d'audits internes pour évaluer l'efficacité du SGE et identifier les domaines à améliorer.
- **Examen de la direction** : Examen des résultats de l'audit, de la performance environnementale et de la pertinence des objectifs et des cibles afin d'assurer l'efficacité et la pertinence continues du SGE.

## **Audit externe et validation**

- **Vérification par un vérificateur accrédité** : Un auditeur externe et indépendant évalue la conformité de notre EMS aux exigences EMAS.
- **Soumission d'une déclaration environnementale** : Publication d'une déclaration environnementale EMAS qui fournit un rapport transparent et validé de notre performance environnementale et de nos actions d'amélioration.

## **Inscription**

- **Enregistrement officiel** : Une fois vérifié, Reeco.eco sera officiellement enregistré auprès de l'EMAS, et notre (nos) site(s) sera (seront) répertorié(s) sur le registre EMAS, reconnaissant publiquement notre engagement envers l'excellence environnementale.

## **Importance de la certification EMAS pour Reeco™**

L'obtention de la certification EMAS n'est pas seulement une question de conformité ; il représente l'engagement stratégique de Reeco™ en faveur du développement durable. Il s'aligne sur notre mission de mener l'industrie de la mode vers des pratiques plus responsables et respectueuses de l'environnement. La certification EMAS :

- **Renforcer la crédibilité** : Fournir aux parties prenantes une preuve validée de notre responsabilité environnementale.
- **Favoriser l'amélioration continue** : Établir un cadre pour l'amélioration continue de notre performance environnementale.
- **Favoriser la transparence** : Démontrer notre engagement envers l'ouverture et la responsabilité en matière d'environnement.
- **Renforcer la conformité** : Assurer le respect des normes les plus élevées de la législation environnementale.

Alors que nous progressons vers l'obtention de la certification EMAS, Reeco™ reste déterminé à intégrer des pratiques durables dans toutes les facettes de ses opérations, établissant ainsi de nouvelles normes en matière de gestion de l'environnement dans l'industrie textile.